

## **LES PARLERS MIXTES EN AFRIQUE FRANCOPHONE SUBSAHARIENNE**

**Ambroise Queffélec**

Université de Provence et UMR 6039

Un fait relativement récent dans l'évolution du français en Afrique noire francophone est le développement, en particulier chez les jeunes, de codes métissés, résultats de croisement de plusieurs langues dont le français. La première caractéristique des productions linguistiques qui en résultent est l'intelligibilité très réduite voire nulle de ces énoncés pour les francophones unilingues qui, pour déchiffrer le message, ont besoin de « traductions », par exemple face à des extraits de corpus comme ceux cités en annexe<sup>1</sup>. Ces parlers qui constituent la face linguistique la plus saillante du multiculturalisme et du métissage des sociétés africaines, au moins urbaines constituent pour les chercheurs, de par leur singularité, un champ d'étude difficile, très complexe mais passionnant. Ils soulèvent bien sûr le problème de leur place dans la typologie linguistique : qu'est-ce qu'un parler mixte ? quels sont les critères de délimitation et de différenciation par rapport aux autres mélanges codiques ? Ils soulèvent aussi des questions liées à leur genèse : dans quelles conditions macrosociolinguistiques, pour répondre à quels besoins de leurs usagers et à quelles nécessités sociales ont-ils vu le jour et se sont-ils développés ? Enfin, se pose le problème de leur fonctionnement linguistique : comment s'effectue l'interpénétration des codes, quels sont leurs composantes lexicales, morphologiques, syntaxiques : se conforment-ils à une norme ou possèdent-ils une part de variabilité étendue sur laquelle peuvent jouer leurs utilisateurs ? Voici quelques-uns des sujets que j'aborderai en m'appuyant essentiellement sur trois parlers dont l'un a disparu, l'hindoubill de Kinshasa (Congo démocratique) à base surtout de lingala et de français et dont les deux autres sont en plein essor, le camfranglais du Cameroun, mixte de français, d'anglais, de pidgin-english et de langues camerounaises et le nouchi de Côte-d'Ivoire, hybride à base de français, de dioula et d'autres langues africaines ou européennes.

---

<sup>1</sup> Pour tous ces corpus se pose le problème des conventions de transcription : plusieurs modèles d'écriture ou de transcription coexistent et varient en fonction de l'objet analysé lui-même et des objectifs du chercheur : sur ces problèmes fondamentaux qui conditionnent largement la description, on se reportera à Féral : 2006 ou à Ahua, : 2007.

## 1. Des parlars mixtes

Les parlars que nous évoquons et que nous considérons comme des codes mixtes relèvent typologiquement des mélanges codiques (code mixing), terme « employé par les linguistes dans un sens très large pour désigner tout type d'interaction entre deux ou plusieurs codes linguistiques différents dans une situation de contact de langues » (Blanc, 1997 : 207). Ils se différencient cependant des autres formes de mélanges codiques, par ailleurs connus également en Afrique noire, comme :

- l'emprunt, utilisation d'un élément lexical issu d'une langue-source dans une langue-cible qui l'insère aux divers plans phonétique, morphologique, syntaxique, etc. : les variétés régionales de français en Afrique font largement appel à ce procédé d'enrichissement comme en témoignent les nombreux lexiques de particularités lexicales du français en Afrique<sup>2</sup>.
- les pidgins, idiomes seconds à lexique et grammaire réduits, créés pour assurer des communications minimales entre des communautés conservant leurs langues propres dans les autres situations : des pidgins impliquant le français ont historiquement existé en Afrique pour les échanges commerciaux (« langue franque » en usage dans les ports d'Afrique du Nord ou « porto » en usage pour les besoins de la traite dans les comptoirs français de l'Afrique occidentale).
- l'alternance codique qui correspond à l'emploi alterné de deux codes linguistiques différents dans un même énoncé. Cette alternance est très courante en Afrique noire où elle porte des noms divers en fonction des codes qu'elle sollicite : *franlof* ou *francolof* au Sénégal (alternance français-wolof), *fransango* en Centrafrique (alternance français-sango), *frangache* à Madagascar (alternance français-malgache).

La différence entre parler mixte et alternance codique est que dans le premier les codes s'interpénètrent et aboutissent à un code mixte intégré alors que dans la seconde, chacune des langues partenaires conservent leur règles propres de fonctionnement : tel est le cas dans cet énoncé de fransango qui met en scène une interaction entre étudiants banguissois :

- Chef de chorale-là ? - Il est chômeur ! lo mû cours na yâ tî â privé sô. Lo wara dix mille francs na fin du mois, lo vivre na nî awe.
- ce qu'on peut gloser par : « - Le chef de chorale-là ? – Il est chômeur (sous entendu, il n'est pas intégré dans la fonction publique ou bien il n'a pas trouvé de poste fixe bien rémunéré). Il donne des cours dans un lycée privé pour un salaire de dix mille francs (CFA) par mois. Il se débrouille avec ça » (exemple emprunté à Queffélec, 1997 : 60).

Si dans les alternances, il est relativement facile d'identifier les fragments qui appartiennent à chacune des langues impliquées et s'il s'agit donc d'un phénomène de coexistence d'idiomes qui ressortit au discours, dans les parlars qui

---

<sup>2</sup> Cf. par exemple la synthèse opérée dans *l'Inventaire des Particularités lexicales du français en Afrique noire* ou dans les monographies nationales récemment parues concernant le français de Côte-d'Ivoire, du Tchad, du Sénégal ou du Congo.

nous intéressent au contraire, il y a intrication des deux langues qui se mêlent pour produire un idiome spécifique.

## 2. Conditions d'émergence des parlers mixtes

### 2.1. Contextes géolinguistiques

Une analyse comparée de la situation du français et des autres langues en contact permet de mieux définir les contextes macrosociolinguistiques propices au développement des codes mixtes :

#### 2.1.1. Plurilinguisme généralisé

La première condition est l'existence d'un multilinguisme au niveau étatique. Les trois pays concernés sont ceux où la diversité linguistique est la plus large en Afrique francophone. Le Cameroun compte environ<sup>3</sup> 250 langues en plus des deux langues officielles, le français et l'anglais, la République Démocratique du Congo (ex-Zaïre) 250 langues environ également<sup>4</sup>, et la Côte-d'Ivoire une soixantaine<sup>5</sup>. L'existence d'une « Babel linguistique » au niveau de la nation paraît une condition nécessaire mais non suffisante.

#### 2.1.2. Absence de véhiculaire africain d'extension nationale

Pour qu'émergent les parlers mixtes, il ne doit pas exister de langue véhiculaire africaine couvrant l'ensemble du pays. En effet, lorsque tel est le cas (wolof au Sénégal, bambara au Mali, sango en Centrafrique, kinyarwanda au Rwanda ou kirundi au Burundi), ce véhiculaire couvre l'essentiel de la communication « informelle » (oral en particulier) et laisse au français, langue officielle, les secteurs « formels » (écrit par exemple)<sup>6</sup>. La complémentarité fonctionnelle entre français et langue « nationale véhiculaire » ne permet pas le développement de parlers mixtes mais autorise seulement au niveau du discours le développement d'alternance codique du type fransango. Dans nos trois pays, il existe certes des véhiculaires africains mais ceux-ci ont une extension régionale (ce qui n'exclut pas d'ailleurs qu'ils soient aussi employés dans les pays voisins frontaliers). En Côte-d'Ivoire, le dioula, relevant typologiquement du grand ensemble des langues

<sup>3</sup> Les chiffres varient selon les décomptes : l'ouvrage collectif du C.I.L.F. (Barreteau éditeur) a le mérite de donner des évaluations concertées entre chercheurs, reposant sur une exploitation méthodique de la littérature sur le sujet. Dans l'ouvrage cité, Patrick Renaud parle de « 300 langues et dialectes » (p. 486). Plus récemment, à la suite des travaux de l'Atlas linguistique du Cameroun, le chiffre de 248 langues africaines est le plus souvent avancé (cf. Mendo-Ze, 1999 : 45).

<sup>4</sup> Chiffres avancés dans l'ouvrage collectif de la Confemen, 1986 : 341.

<sup>5</sup> Ici encore l'approximation est de mise puisque comme le rappelle Kouadio N'Guessan, 2001 : 179, on ne dispose pas pour la Côte-d'Ivoire d'un « inventaire exhaustif de toutes les langues et de leurs variantes dialectales ».

<sup>6</sup> Cette vision de la distribution des langues, globalement valide, mériterait d'être nuancée, car les véhiculaires africains tendent depuis les années 2000 à occuper une place plus importante dans les domaines formels, alors qu'inversement le français (ou plus exactement la variété locale de français) gagne des parts de terrain (en ville en particulier) dans certains domaines « informels ».

mandé, est véhiculaire essentiellement dans le nord du pays même s'il a tendance à se développer dans les grandes villes du sud, Abidjan en particulier. Cependant sa perception comme « langue des nordistes musulmans » ou des émigrés venus du Burkina et du Mali en limite l'extension dans le sud chrétien ou animiste, d'autant plus que les tensions ethniques sont exacerbées par la partition *de facto* du pays entre nord (contrôlé par les rebelles) et sud (siège du gouvernement « légal ») depuis bientôt cinq ans. Au Cameroun, « neuf langues ont une fonction véhiculaire attestée mais cinq seulement présente une aire de diffusion importante : fulfuldé au nord ; beti-fang au centre-sud et est ; pidgin english dans le nord-ouest, le sud-ouest, l'ouest et le littoral ; basaa dans les aires du bakoko, du tunen, le littoral, le centre et le sud ; duala dans le littoral et le sud-ouest » (M.A. Boum Ndongo-Semengue et E. Sadembouo, in Mendo-Ze, 1999 : 67). Enfin la R.D.Congo comprend quatre grands véhiculaires d'extension régionale : swahili dominant dans toutes les régions de l'est, lingala, parlé principalement dans le nord et le nord-est (y compris la capitale Kinshasa), ciluba véhiculaire dans le centre (Kasai), enfin kikongo, prépondérant dans l'extrême-ouest.

### 2.1.3. Bilinguisme français/véhiculaire africain d'extension régionale

Il s'agit maintenant de rendre compte du fait qu'aucun parler mixte ne se soit développé ni au Gabon, ni au Congo-Brazzaville. Dans le premier pays, l'absence de langue véhiculaire autre que locale fait que le français est devenue l'unique langue véhiculaire servant à la communication interethnique, les nombreuses langues ethniques (une cinquantaine) voyant leur champ d'emploi restreint à la sphère familiale en ville<sup>7</sup>. L'extension du champ d'emploi du français et sa vernacularisation très avancée en particulier dans la capitale Libreville, a entraîné l'émergence d'un argot de jeunes (parler des Cool-Mondjers) mais rien qui s'apparente à un parler mixte. Au Congo-Brazzaville, il existe bien deux langues véhiculaires nationales reconnues par la Constitution, le lingala (« langue du fleuve ») parlé surtout au nord du pays et le kituba (« langue du chemin de fer Brazzaville-Pointe-Noire) employé surtout au sud ; cependant, en dépit de la forte francisation du pays, aucune langue mixte n'apparaît : cette absence s'explique, selon nous, par le fait que le français est en contact dans la capitale Brazzaville non avec une seule langue dominante mais avec les deux langues véhiculaires africaines et même avec une langue ethnique, le lari, très anciennement enracinée dans les quartiers-sud de Brazzaville (cf. Massoumou, 2006). Pour que naisse une langue mixte, il faut que coexistent sur un même territoire deux et seulement deux langues véhiculaires concurrentes et de poids statutaire voisin.

## 2.2. Contextes sociolinguistiques

L'apparition de parlers mixtes, si elle n'est possible que dans certaines situations géopolitiques, correspond avant tout à un besoin social : elle est une réponse au sentiment d'inadéquation que les sujets parlants bilingues éprouvent à

<sup>7</sup> Ces langues vernaculaires « sont cantonnées à la périphérie de l'activité nationale et n'interviennent pas comme langues de communication institutionnalisée. Elles ne présentent aucun intérêt pour le citoyen dans l'activité nationale » (Mba-Nkoghe, cité par Moussirou Mouyama et de Samie, 1996 : 609).

l'égard de chacune des langues qui composent leur répertoire linguistique. Certaines constantes apparaissant dans le biotope de nos trois parlers mixtes.

### 2.2.1. Insécurité linguistique

L'absence de maîtrise de l'une des langues en contact, en l'occurrence le français est un élément récurrent : en tant que langue officielle, outil de prestige, principal moyen d'accès à l'emploi, aux responsabilités, occupant les fonctions hautes de la communication, le français a été longtemps uniquement acquis par voie scolaire, dans le cadre d'un système éducatif sélectif et relativement performant. Les crises politiques et économiques des années 1980, conjuguées à la massification de l'enseignement, ont entraîné une quasi-faillite de l'appareil scolaire. Il s'en est suivi une baisse de niveau considérable en français, non seulement chez les élèves mais aussi chez les maîtres dévalorisés socialement. La méconnaissance des normes exogènes du français (le français dit standard) progressivement remplacées par des normes endogènes a placé en situation d'insécurité la majorité des jeunes urbains tentés de rejeter ce qu'ils baptisent du nom de « gros français » (français académique considéré comme pédant) au profit d'un français local, d'un « français des rues » puisque le français s'acquiert de plus en plus dans les capitales africaines « sur le tas », dans le quartier, au marché, dans les transport en commun, les lieux de travail du secteur informel ... Il y a bien appropriation du français par un nombre croissant de jeunes urbains mais cette appropriation concerne la variété locale de français simplifiée et restructurée, surtout plus permissive (sur le modèle des véhiculaires africains eux aussi objet d'une simplification des langues ethniques dont ils dérivent généralement).

Cette insécurité linguistique vis-à-vis du français, joue aussi à l'égard des langues africaines, en particulier des langues ethniques. Comme le note Kubé (mais ce constat vaudrait aussi pour les autres jeunes Africains vivant dans les grandes villes), « l'usage des langues africaines est aujourd'hui, pour beaucoup d'élèves, une source autant de complexes que celui du français. Les jeunes n'apprennent plus suffisamment bien leurs langues premières et n'osent plus les utiliser de peur que les autres se moquent de leurs fautes » (Kubé, 2005, 162). Il existe donc une « insécurité bi-linguistique » (Bretegnier, 1996), source d'angoisses et de frustrations.

### 2.2.2. Besoins identitaires

#### 2.2.2.1. Identité nationale

Dans des pays multi-ethniques, où la question de l'identité est vitale (cf. par exemple les nombreux débats sur l'*ivoirité*), la langue officielle, surtout dans sa variété orthoépique, est incapable de satisfaire les besoins identitaires. L'ancienne langue coloniale n'est pas ressentie, quoi qu'en pensent certains intellectuels, comme une « langue africaine » : aucun des jeunes collégiens et ivoiriens interrogés par S. Kubé, « ne répond par oui à la question : est-ce que le français peut aujourd'hui être considéré comme une langue ivoirienne ? » (Kubé, 2004 : 149). Les langues africaines véhiculaires ne répondent aussi qu'imparfaitement à ces besoins identitaires quand leur champ d'extension ne couvre pas l'ensemble du territoire national. En Côte-d'Ivoire, le dioula est perçu par les habitants du sud comme la langue des « commerçants musulmans », au Cameroun, chacune des langues véhiculaires se voit associée à un terroir ou à un groupe ethnique, au Congo

démocratique, les élections présidentielles récentes montrent bien l'assimilation que la majorité de la population fait entre tel leader politique et la langue véhiculaire qu'il emploie préférentiellement (Kabala /swahili *versus* Bemba / lingala).

Les parlars mixtes non connotés régionalement ou ethniquement mais spécifiques de la réalité nationale semblent plus à même de satisfaire ce désir identitaire, comme le dit un élève de première ivoirien : « le nouchi est né pour nous unir, c'est-à-dire pour qu'on ait une langue comme code et non le français qu'on nous a imposé » (Kubé, 2004 : 149). Similairement, les jeunes et adultes enquêtés par E. Ngo-Ngok-Graux (2006 : 223), se disent « fiers de cette invention purement camerounaise » et affirment que « le camfranglais est une sorte de syncrétisme national qui s'accompagne de l'intention de donner une marque locale à tout ce qui vient de l'extérieur » ; il est un « élément d'union nationale dans ce contexte de plurilinguisme ». Dans l'appellation même de camfranglais<sup>8</sup>, la syllabe d'ouverture exhibe fièrement l'affirmation d'une identité nationale : avec le **cam**franglais, le risque auquel on s'expose en choisissant de parler une langue européenne, fût-elle officielle, celui d'être taxé d'*acculturé*, d'*assimilé*, de *nègre-blanc*, de traître à sa culture d'origine<sup>9</sup>, perd toute raison d'être : ce parler transcende les différences ethniques puisqu'il emprunte aux différentes langues camerounaises et qu'il masque même par son hybridité les oppositions latentes entre Francophones et Anglophones (les « Anglos »). Il traduit implicitement le désir d'une langue commune à tous, dépassant les clivages ethniques, géographiques et même sociaux (puisque'il est devenu un bien partagé entre jeunes scolarisés et jeunes peu ou non scolarisés, entre futurs cols blancs et jeunes appelées à occuper des métiers moins prestigieux).

#### 2.2.2.2. *Posture générationnelle*

Eléments de construction de l'identité nationale, les codes mixtes participent aussi à l'élaboration d'une identité générationnelle : ce sont (à l'origine du moins) des « parlars jeunes » dont on sait qu'ils ont tendance à se bâtir systématiquement dans la démarcation, l'innovation et la déviance avec la volonté de marquer les frontières<sup>10</sup>. Ils apparaissent comme la manifestation la plus visible des revendications d'une classe d'âge dans des sociétés africaines à dominante patriarcale, socialement figées et faisant peu de places aux « cadets ». Fosso (1999 : 192) note ainsi justement que « le camfranglais apparaît comme un phénomène discriminatoire : il est réservé à une classe de jeunes gens entre quinze et vingt-cinq ans qui ont envie de montrer leur différence, de montrer qu'ils peuvent s'exprimer en toute liberté, en toute confiance et en toute complicité ». Le même souci de s'affirmer en tant que classe d'âge prévaut dans les représentations des jeunes Ivoiriens à l'égard du nouchi : « le nouchi est la langue des jeunes Ivoiriens », « il est pour les jeunes le langage le plus parlé », « c'est une langue des jeunes et elle doit rester avec les jeunes, parce que les jeunes se comprennent mieux avec le nouchi, ils

<sup>8</sup> Cette appellation, utilisée dans la littérature scientifique, n'est cependant pas la plus fréquemment employée par les usagers (cf. l'article d'Harter dans le présent numéro).

<sup>9</sup> Dans le français endogène les qualificatifs péjoratifs fleurissent pour dénoncer ceux qui ont adopté le comportement et les manières de parler des Européens : cf. le *toubab-gens* du Sénégal, le *moundjou voko* de Centrafrique, etc.

<sup>10</sup> Cf. Caubet, Billiez *et alii* : 2004 : 12.

peuvent mieux s'exprimer » (réponses aux questionnaires ouverts de Kubé, 2005 : 136). Pour des jeunes Africains, utiliser les parlers mixtes, c'est donc se différencier des « vieux », c'est-à-dire essentiellement des gouvernants, des parents et des professeurs, de ceux qui véhiculent des normes sociales et linguistiques rigides que les jeunes maîtrisent mal : il leur permet de se démarquer tout aussi bien des vernaculaires (auxquels restent attachés les Africains plus âgés conscients des risques de déculturation) que des langues de l'école (dont les maîtres s'appliquent en vain à enseigner le bon usage d'origine extérieure).

### 2.2.2.3. *Positionnement social*

Il existe une troisième fonction identitaire des codes mixtes : celle d'appartenance à un groupe social spécifique par ses codes et son positionnement : un point commun dans la formation des trois langues mixtes que nous évoquons est qu'à l'origine c'est une langue de « voyous » : le fait est patent pour l'indoubill, langue des « bills », c'est-à-dire des « groupes de marginaux dont les activités échappent au contrôle des parents et de la police » (Sesep, 1979 : 286), comme le confirme Ossette (1992 : 475) : « à l'origine, l'indoubill était pratiqué à des fins cryptiques par des groupes des bas-fonds de la société ». La pochette d'un CD audio<sup>11</sup> le présente d'ailleurs comme « a mix of French, English, Spanish and Lingala, a slang used by the youngsters that went to see Indian movies (Hindu) and western movies with Buffalo Bill, according to people who understand that slang, a translation would not be worth the effort ». Même milieu de naissance pour le nouchi dont le nom même (à l'origine controversée) aurait à l'origine signifié « voyou » (Lafage, 1991 : 97 qui date de 1977 ses premières traces). Le premier article paru dans la presse ivoirienne à son propos<sup>12</sup> le décrit comme « une langue métissée (français langues africaines) qui serait apparue vers 1980 dans les bandes de jeunes des quartiers périphériques d'Abidjan, plus ou moins mêlés à des activités répréhensibles » (Lafage, 2002 : LV)<sup>13</sup>. Même milieu de naissance encore pour le camfranglais qui « a pour origine, selon toute vraisemblance, ce que l'on appelait encore dans le milieu des années soixante-dix, le "français makro" ainsi nommé car parlé, comme le "pidgin makro" par les makros (« voyous ») de Douala et de Yaoundé » (Féral, 1994 : 44-45), ce que confirme Essengue (1998 : 22) qui le présente comme « la langue des bandits de grand chemin, des malfrats de toutes les espèces : voleurs à la tire, coupeurs de bourses ou pickpockets ».

La naissance des parlers mixtes correspondrait donc à la fois à une nécessité cryptique (« ne pas se faire comprendre des autres groupes) et à une volonté d'affirmation de soi et de différenciation des marginaux, des « parias » tôt exclus d'un système scolaire sélectif, et donc en rupture de ban avec la société. Ils auraient été

<sup>11</sup> Cf. Collection A. Jérónimidis, *Ngoma, the early years, 1948-1960 popular african music*, 1996 : 22.

<sup>12</sup> Bernard Ahua et Alain Coulibaly, *Fraternité Matin* du 6/9/1986 : 2-3.

<sup>13</sup> Cette origine est confirmée par Kouadio N'Guessan, 1990 : 373, qui affirme : « il [le nouchi] a été créé par les jeunes qui ont quitté l'école avec une connaissance plus ou moins suffisante du français ; Très rapidement il est devenu la langue des populations marginales : jeunes délinquants, loubards des quartiers populaires, membres de la pègre ivoirienne, mais aussi étudiants qui y ont trouvé un code secret bien à eux ».

créés par « une frange juvénile acculturée, ayant perdu une partie de ses valeurs morales essentielles », en opposition avec « une élite en puissance, scolarisée sous l'éclairage d'une morale positive, aspirant à une meilleure insertion sociale » (Manda, 1996 : 119). Elles auraient donc été un « outil revendicatif de classe » opposant les marginaux puis la masse des jeunes urbains aux « élites », comme l'affirme Mbah Onana (1997 : 36) au sujet du camfranglais : « [...] contrairement au désir d'assimilation qui a caractérisé les "élites" pendant les périodes précoloniale, coloniale et après les indépendances, les jeunes élèves et plus largement les jeunes citadins ont pris position. En effet dans leur désir d'échapper au carcan du français et de l'anglais, langues du colonisateur et des intellectuels bourgeois, les jeunes élèves, les vendeurs à la sauvette, les revendeuses tentent de prendre une revanche sur une classe qui ne représente plus leurs intérêts ».

Très rapidement cependant, les codes mixtes se sont répandus dans les milieux des jeunes scolarisés peinant à maîtriser la langue d'enseignement et se sont transformés en variétés populaires appropriées par les jeunes, conformément à un cheminement suivi par beaucoup de « parlars jeunes » africains (cf. Kießling & Mous 2001). De là, sans doute la coexistence et la concurrence<sup>14</sup> dans les langues mixtes qui nous intéressent de deux variétés ou du moins de deux registres :

- d'une part, la variété « originaire » beaucoup plus cryptée et sujette à renouvellement, utilisée par les peu ou pas scolarisés et marginaux (vovous, enfants de la rue, chômeurs, travailleurs du secteur informel, etc.)
- d'autre part, la variété appropriée et adaptée par les jeunes scolarisés.

Cette dualité est attestée pour l'hindoubill par Sesep N'Sial (1979 : 265) qui distingue « forme historique de l'indoubill ou langue des anciens Bills » et « forme reconstruite », modèle stéréotypé bénéficiant d'un support écrit et diffusé à travers tout le Zaïre. Même constat pour le nouchi : Ahua, à paraître, relève l'existence de deux « registres », « l'un populaire, parlé par la masse de la jeunesse urbaine, et l'autre cryptique, pratiqué par ceux-ci (délinquants et bandits, etc.), plus hermétique et caractérisé sur le plan phonétique par de nombreux phénomènes combinatoires ».

Une analyse identique prévaut pour le camfranglais où semble devoir être dissociée la variété, plus cryptique utilisée par les peu scolarisés de celle, plus intellectualisée et plus ludique parlée par les étudiants.

### 3. Structuration linguistique

Le premier fait à noter est que les codes mixtes sont consubstantiellement sujets à variations, que celles-ci soient diachroniques, diatopiques, diastratiques : l'une des raisons de leur succès est l'absence des contraintes normatives qui rendent insécure l'emploi des langues officielles : comme le kiswahili qui est selon le proverbe semblable à la chair de l'éléphant fraîchement abattu puisque chacun a la possibilité de s'y tailler le morceau qui lui convient, les codes mixtes sont polymorphes et s'adaptent aux besoins et à la créativité de leurs utilisateurs. Dès lors,

---

<sup>14</sup> Les enquêtes de Ngo-Ngok-Graux montrent que chacun des sous-groupes enquêtés (élèves/étudiants *versus* petits commerçants ou vendeurs à la sauvette peu ou pas scolarisés) se disputent le statut de groupe de référence (celui qui parle le plus et le mieux le camfranglais). Les peu scolarisés revendiquent avec vigueur leur compétence de « connaisseurs ».



l'un des problèmes qui se posent lorsque l'on veut étudier ces parlers polynomiques est celui de leur démarcation d'avec les autres parlers qui coexistent avec eux sur le marché linguistique. Sans doute pourrait-on poser le principe qu'adoptent les descripteurs du français régional en zone créolophone, à savoir qu'est français régional ce que les locuteurs légitimes identifient comme du français régional ; cependant, le rendement de ce principe de différenciation fondé sur les représentations est assez limité dans notre cas puisque ses usagers n'ont qu'un sentiment assez diffus de la spécificité de leur code et que la dénomination elle-même ne fait pas toujours l'objet de consensus. Cette variabilité inhérente des parlers mixtes et cette difficulté à poser des bornes démarcatives nettes ne doivent pas empêcher de les caractériser d'un point de vue linguistique.

### 3.1. Vocabulaire composite

L'hétérogénéité de leur vocabulaire est une caractéristique que tous les descripteurs se plaisent à noter. La part des diverses langues-sources et des créations spécifiques varie suivant les parlers et les descripteurs ; En l'absence d'enquêtes systématiques portant sur des dénombrements méthodiques de grands corpus, on retiendra cependant quelques évaluations :

- nouchi : pour Ahua et alii (1998 et communication personnelle), sur un échantillon de 252 mots employés dans un texte de nouchi,  
89 viennent du français (35,81 %),  
80 sont d'origine inconnue<sup>15</sup> (31,74 %),  
41 sont des créations locales (essentiellement par hybridation entre différentes langues) (16,26 %),  
33 sont des emprunts aux langues ivoiriennes (dioula, baoulé, bété) (13,09 %),  
9 sont des emprunts aux autres langues européennes, anglais et espagnol (3,57 %).  
-camfranglais : le tableau récapitulatif de Nguetchuing-Timnou (2004 :111) qui classe les 1209 vocables<sup>16</sup> de son corpus en fonction de leur catégorie grammaticale et leur langue d'origine est cependant instructif malgré ses imperfections et sa représentativité problématique<sup>17</sup>.

---

<sup>15</sup> Ahua (à paraître) précise que ces mots « sont créés par un processus lié à la représentation que se font les locuteurs par rapport à la réalité. Ces mots sont dans la plupart des cas des onomatopées et idéophones, mots créés par une représentation imagée réalisée de façon sonore ». Ahua (2006) cite dans son classement assez développé des créations lexicales des mots onomatopéiques comme *baou* ou son synonyme *gbombo* « pistolet, fusiller », des termes idéophoniques *gbroumgbran* « remue-ménage, désordre », des lexies formées par troncation *cracra* (< fr. *craquer*) « gronder, s'en prendre à quelqu'un », des mots suffixés *bringage* (< fr. *bringue*) « danse ».

<sup>16</sup> Aux 1206 vocables recensés dans le tableau, il faut ajouter 3 interjections.

<sup>17</sup> Son corpus produit par des locuteurs parlant pidgin se révèle beaucoup plus ouvert aux emprunts à l'anglais et au pidgin que certains autres corpus....

	noms	pronoms	articles	verbes	adv.	adj.	prép.	conj.	total
français	49	234	110	56	87	54	92	59	741
anglais	47	32	8	174	10	22	4	0	297
pidgin	10	1	0	11	4	13	0	0	39
langues camer.	2	0	0	13	0	0	0	0	15
autres	95	0	0	11	1	6	1	0	114
total	203	267	118	265	102	95	97	59	1206

Avec près de 59 % des occurrences les vocables d'origine française restent globalement majoritaires : cette prépondérance s'accroît pour certaines parties du discours : les mots grammaticaux, prépositions, conjonctions, pronoms, articles sont très largement tirés du fond français.

L'anglais constitue la deuxième langue-source avec près de 25 % des occurrences mais connaît lui aussi une distribution très dispersée de ses vocables en fonction de leur classe syntaxique : il constitue la langue-source privilégiée pour les verbes et offre un nombre important de substantifs.

Le pidgin-english et les langues camerounaises fournissent à eux deux moins de 5 % des vocables, ce qui est très peu. Il est vrai que la chercheuse a eu tendance à gonfler l'apport de l'anglais au détriment du pidgin en ne tenant que partiellement compte du fait que beaucoup de vocables se rencontrent à la fois en anglais et en pidgin et qu'un certain nombre de termes communs aux deux langues doivent être attribués au pidgin et non à l'anglais puisque dans le corpus étudié ils possèdent une forme sonore et une acception qui les apparentent incontestablement au P.E.

Enfin la rubrique « autres » avec près de 10 % des occurrences regroupe une majorité de termes qui sont le produit de la créativité langagière des locuteurs (néologismes propres au camfranglais, argots, camerounismes lexicaux) mais aussi des vocables d'origine inconnue de la descriptrice.

### 3.2. Hybridation lexicale

Le croisement entre plusieurs langues est un procédé extrêmement courant de création de mots dans les codes mixtes.

Le procédé est vivant en hindoubill : ainsi le verbe *kodayer* « mourir » est un composite unissant le préfixe verbal bantou *ko-*, *ku-*, la racine anglaise (*to die*) et le suffixe *-er* servant à former des verbes en français.

Cette hybridation est beaucoup plus systématiquement utilisée dans le nouchi et dans le « français des rues » d'Abidjan dont il constitue selon Lafage (1998, 290) le « caractère le plus frappant » : ainsi, « à partir du dioula *kuru* « plier, tordre, mettre en boule » est créée la famille : *décrou* (« rendre ce qu'on a volé », *dé-* français + [kru]), *crouli* (« dissimulation frauduleuse », [kru] + *-li* suffixe dioula servant à former des noms à partir de verbes), *crousseur* « magouilleur, personne malhonnête » [kru] + français *-eur*) (Lafage, 1998, 282). Ces hybrides associent surtout des

composants d'origine française<sup>18</sup> et dioula mais d'autres langues sont susceptibles de participer au processus de formation, l'anglais en particulier : ainsi le suffixe anglais *-man* vient concurrencer le suffixe français *-eur* pour former des substantifs désignant l'actant, d'où des doublets *gbasseur/gbassman* (« féticheur », du dioula *bàási* « médicament gris-gris » + suffixes *-eur* ou *-man*), *gbaneur/gbanman* (« drogué » du dioula *gbàn* « chauffer »). De même se rencontrent des hybrides français-anglais *breker* « séduire » (de la racine (to) *break* + suff. *-er*) ou anglais-dioula *toutouja* [tutuja] (« prostitution, fait de se prostituer » de l'anglais *two-two* « prostituée de bas étage » [à deux shillings, deux pence] + suffixe dioula *-ya*) Il n'est pas rare que trois langues soient associées : ainsi le *baisingdrome* « lieu de rendez-vous galant payant (pour les étudiants) » se forme par combinaison du français *baise* de l'anglais *-ing* et du dioula *dorome* (« lieu où s'effectue une transaction »).

Le processus d'hybridation interne au mot est plus rare en camfranglais : sans doute trouve-t-on des mots hybrides associant une base française à un suffixe anglais comme *lansing* « fait de se jeter des fleurs », *craning* « action de se vanter », *shaker* « baroudeur », *knower* « connaisseur » mais ce procédé par lequel le camfranglais attache des suffixes disponibles dans une langue superstrate à certains radicaux pour dériver de nouveaux items lexicaux (Bilola, 1999 : 165) paraît moins productive. L'hybridation y est en effet surtout sensible au niveau morphosyntaxique.

### 3.3. Hybridation morphosyntaxique

Elle est particulièrement flagrante en camfranglais même si le degré d'hybridation varie en fonction du niveau syntaxique. Au plan de la macro-syntaxe (agencement des constituants de la phrase) le fait que les deux langues principalement sollicitées le français et l'anglais, soient apparentées génétiquement et respectent l'ordre SVC a pour conséquence que l'organisation des constituants de la phrase de base respecte le modèle des langues européennes et adopte l'ordre sujet-verbe-complément (même dans l'interrogative directe totale). Si la parataxe y est dominante, la subordination est loin d'être absente : relatives, complétives en *que*, temporelles, causales, hypothétiques en *si* sont bien représentées dans les corpus oraux transcrits. Ce relatif respect des règles canoniques a d'ailleurs conduit certains analystes à considérer le camfranglais comme une variété de français parlé camerounais (celui que manient ordinairement ses utilisateurs en situation plus formelle) doté d'un lexique composite mais à bases majoritairement française et anglaise. Cette analyse semble un peu réductrice car elle ne prend pas en compte le niveau de la micro-syntaxe (combinatoire lexème/morphème) : ainsi on observe une déstructuration des langues européennes-sources puisque les paradigmes tendent à une simplification morphologique et à une certaine invariabilité : dans le cas du substantif et de l'adjectif, les marques de genre et de nombre sont le plus souvent absentes en camfranglais même lorsque dans la langue d'origine existe une opposition morphologique masculin/féminin et singulier/pluriel ; pour le verbe, les

<sup>18</sup> Il est plus juste de parler de mots d'origine française que de mots français car par rapport au standard, le signifiant comme le signifié peuvent être modifiés : ainsi *bradroiya* « amitié » associe le mot composé français *bras-droit* et le suffixe dioula *-ya* ; *grouilling* « débrouillardise » associe bien la racine française *grouill-* et le suffixe *-ing* mais donne à la racine un sens spécifiquement nouchi « se débrouiller ».

choses sont un peu plus complexes, d'autant que les lexèmes verbaux sont majoritairement empruntés à l'anglais ou au pidgin-english : selon Gerbault et Chia (1990 : 269) « les verbes conjugués en français ont leur forme normale, tandis que ceux empruntés à l'anglais ou à une autre langue sont invariables » : nos observations sont un peu différentes ; si les formes verbales françaises (en particulier les auxiliaires d'aspect ou de modalité qui sont presque toujours d'origine française) se conjuguent selon le système de la langue-source, les verbes d'origine anglaise perdent une partie de leur flexion (par exemple pas de *-s* final à la personne 3 du présent ou adoption d'une forme unique non fléchie pour les verbes qui différencient en anglais les bases de présent/prétérit/participe passé : ex. *elle a do comme si j'avais comot les ndos*) ; de plus, signe d'une hybridation forte, les lexèmes verbaux d'origine anglaise se voient fréquemment adjoindre des morphèmes d'origine française, que ce soit des morphèmes de personne (ex. *vous meetiez*) ou des morphèmes de temps (indice [e] venant sans doute de l'imparfait : *je grapais, il camait, je mimbayais, je knowais* ou indice [ã] provenant du participe présent en -ant : *en comotant, en camant, en la toumant*). L'interpénétration des langues est forte, d'autant que, au moins dans certaines variétés de camfranglais, (selon Biloa, 1999 :171), il a aussi « recours aux structures du Cameroun pidgin-english » qui interfère dans la formation des tiroirs verbaux : présent : *di + V* ; passé composé : *don + V* ; passé : *be(en) + V* ; plus-que-parfait : *be(en) + don + V* ; futur : *go + V* ; futur antérieur : *go + don + V* ; modalité : *fit +V* (d'après Chia, 1990 : 123).

### **Pour ne pas conclure : le devenir des langues mixtes**

La question qui ne manque pas de se poser est celui du devenir des langues mixtes... Le destin de l'hindoubill montre qu'elles sont périssables : actif dans les années 1950-1970, ce parler, selon Edema (2006 : 32), meurt en tant que sociolecte en 1974 lorsque le régime Mobutu décide d'incorporer de force dans la Jeunesse du Mouvement Populaire de la Révolution, milice du parti unique, les caïds et les marginaux qui faisaient autorité en matière d'hindoubill : « les anciens *bills* deviennent des représentants du pouvoir et l'hindoubill qui était déjà une langue du dehors, donc rarement sinon clandestinement parlée à la maison, se voit encore stigmatisée et son usage se meurt ». Cependant, sa mort « officielle » en tant que parler ne signifie pas qu'il n'a pas laissé de trace. Le lingala et le français des capitales des deux Congos continuent, 30 ans plus tard, à employer un certain nombre de mots créés ou popularisés par les bills. Sur les 62 termes cités par Edema dans son article et récapitulés sous forme de lexique à la fin de sa contribution, 19 sont bien vivants et répertoriés dans l'inventaire lexical du français contemporain du Congo-Brazzaville (Massoumou et Queffélec : 2007).

Si l'hindoubill est devenu un fossile linguistique ne laissant que quelques traces susceptibles d'intéresser les spécialistes<sup>19</sup>, l'avenir du camfranglais et du nouchi semble bien plus prometteur et à l'abri d'un caprice de l'histoire politique d'un pays. Cette prospective optimiste repose sur un certain nombre de constats : la situation linguistique du Cameroun et de la Côte-d'Ivoire actuels est différente de celle du Zaïre : à Kinshasa, le lingala jouait pleinement son rôle de véhiculaire

---

<sup>19</sup> La plupart des usagers actuels de ces termes ne les identifient plus comme provenant de l'hindoubill...

urbain, ce qui limitait donc les possibilités d'extension de l'hindoubill qui est resté surtout une langue d'initiés et l'attribut de groupes sociaux (voyous ou étudiants « branchés ») limités par leur nombre et leur appartenance à une classe d'âge précise (les « jeunes »). A Abidjan, Douala ou Yaoundé, il n'existe pas, en dehors de ces parlers mixtes, de véhiculaire urbain qui remplissent toutes les fonctions véhiculaires ; de plus, les parlers mixtes ont débordé très largement de leur milieu d'emploi originel et se sont étendus à l'ensemble de la jeunesse urbaine ; ils ne sont même plus réservés aux jeunes puisque les adultes de quarante voire de cinquante ans déclarent le parler occasionnellement et s'estiment en mesure de le comprendre.

Devenant progressivement transgénérationnelles et transsocétales, ils correspondent à un véritable besoin dans certaines grandes villes et participent activement de la définition d'une nouvelle identité urbaine et même nationale, en ce qu'ils transcendent les divisions ethniques et symbolisent le mélange de la tradition et de la modernité en conciliant génétiquement langues importées et langues africaines. Sans doute, ces parlers rencontrent-ils l'opposition des pédagogues, d'autant plus frileux sur les questions de normes qu'ils sont eux-mêmes pour la plupart en situation d'insécurité linguistique, mais le refus officiel de reconnaître les parlers mixtes et de les prendre en compte dans l'enseignement ne tiendra pas longtemps car beaucoup d'enseignants sont eux-mêmes des usagers au moins passifs (avec leurs élèves, avec leurs enfants...) de ces parlers et car l'école elle-même est devenue le principal lieu d'acquisition de ces codes mixtes<sup>20</sup>. Idiomes de l'avenir, cela n'est pas sûr mais cette hypothèse n'est pas à exclure si l'on prend en compte le parcours du swahili lui-même code mixte devenu langue officielle ou véhiculaire dominant de plusieurs pays de l'Afrique des grands lacs.

### Bibliographie

- AHUA, Mouchi Blaise, 2006. « La motivation dans les créations lexicales en nouchi », *Le français en Afrique*, 21, 143-155.
- AHUA, Mouchi Blaise, à paraître. « Elaborer un code graphique pour le nouchi : une initiative précoce ? », *Le français en Afrique*, 22.
- AHUA, Mouchi Blaise, *et alii*, 1998. « Contribution à une meilleure connaissance des pidgins en Côte d'Ivoire », Communication au 21ème Congrès de la SLAO, Bingerville (Côte d'Ivoire) (inédit).
- AHUA, Mouchi Blaise, 2007. « Elaborer un code graphique pour le nouchi : une initiative précoce », *Le Français en Afrique*, 22.
- BLANC, Michel, 1997. « Mélange de codes », in Moreau, M.-L. (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Sprimont, Mardaga, 207-210.
- BARRETEAU, Daniel (éd.) 1978. *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'expression française et sur Madagascar*, Paris, C.I.L.F., 624 p.

---

<sup>20</sup> À la question de savoir où ils ont appris le camfranglais, les enquêtés de Ngo-Ngok-Graux (2006 : 222) répondent à 85 % « l'école ». Similairement, les Ivoiriennes de milieu social privilégié interrogées par Gaid Corbineau sur leur lieu d'apprentissage du nouchi répondent « Ah, à l'école ! » - « Mais à l'école t'es pas sensée // » - « Mais justement + à l'école avec les amis » (et l'école ici c'est le lycée français d'Abidjan !) (Lafage 2002 : LIX).

- BILOA, Edmond, 1999. « Structure phrastique du camfranglais : état de la question », dans Echu, G. et Grundstrom, A. W. (éds), *Official Bilingualism and Linguistic Communication in Cameroon*, Lang, New-York, 147-174.
- CHIA, E. (1990) « The New Speech Forms of Rapidly growing City : Pidgin French and Camfranglais in Yaoundé », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé*, VI, 1, pp. 102-127.
- CONFEMEN, *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs. Bilan et inventaire*, Paris, Champion, 1986. 600 p.
- EDEMA, Atibakwa-Baboya, 2006. « L'hindoubill a-t-il été un laboratoire des particularismes lexicaux du français de Kinshasa ? », *Le Français en Afrique*, 21, 17-40.
- FERAL, Carole de, 2006. « Étudier le camfranglais : recueil des données et transcription », *Le Français en Afrique*, 21, 211-218
- HARTER, Anne-Frédérique, 2007. « Représentations autour d'un parler jeune : le camfranglais », *Le Français en Afrique*, 22.
- KUBE, Sabine, 2005. *La Francophonie vécue en Côte-d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan, 244 p.
- LAFAGE, Suzanne, 1998. « Hybridation et français des rues à Abidjan, dans Queffélec, A. (éd.), *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 279-291.
- LAFAGE, Suzanne, 2002. *Le lexique français de Côte-d'Ivoire. Appropriation et créativité*, numéros de *Le Français en Afrique*, 16 et 17, 863 p.
- MASSOUMOU, Omer, 2006. « Les usages linguistiques à Brazzaville : La place du français », *Le Français en Afrique*, 21, pp. 237-256.
- MASSOUMOU, Omer et QUEFFELEC, Ambroise, 2007. *Le français en République du Congo sous l'ère pluripartiste (1991-2006)*, Paris, Editions des archives contemporaines - Agence universitaire de la Francophonie, 451 p.
- MENDO-ZE, Gervais (éd.) 1999. *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, 383 p.
- MOUSSIROU-MOUYAMA, A. et de SAMIE, Th. 1996. « La situation linguistique du Gabon » dans de Robillard, D. et Beniamino, M. (éds), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, II, 603-613.
- NGO-NGOK-GRAUX, Elisabeth, 2006. « Les représentations du camfranglais chez les locuteurs de Douala et Yaoundé », *Le Français en Afrique*, 21, 219-225.
- N'GUESSAN KOUADIO, Jérémie, 2001. « Ecole et langues nationales en Côte-d'Ivoire : dispositions légales et recherches », dans Chaudenson, R. et Calvet, J.-L. (éds), *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, Paris, L'Harmattan, 177-203.
- N'GUESSAN KOUADIO, Jérémie, 2006. « Le nouchi et les rapports dioula-français », *Le Français en en Afrique*, 21, 177-192.
- N'SIAL, Seseq, 1993. *La francophonie au cœur de l'Afrique. Le français zaïrois*, Paris, ACCT-Didier érudition, 211 p.
- N'SIAL, Seseq, 1979. *Recherche sur le métissage linguistique. Cas du français, du lingála et de l'indoubill au Zaïre*, Thèse de doctorat, inédit, Université Nationale du Zaïre, Campus de Lubumbashi, 2 vols.

QUEFFELEC, Ambroise 1997. *Le Français en Centrafrique. Lexique et société*, Vanves, EDICEF / AUPELF, 301 p.

QUEFFELEC, Ambroise, à paraître. « Le camfranglais, un parler jeune en évolution : du résolecte au véhiculaire urbain », dans Ledegen G. (éd.), *Les parlers jeunes. Terrains et normes diversifiés, Actes de la 8<sup>e</sup> Table Ronde du Moufia (avril 2005, Université de la Réunion)*, Paris, L'Harmattan.